

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2024 qui se tiendra le 25 avril 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : **M Khaled MNIF (BDO Tunisie) & M Jamel MEZIOU (EXPERT-PARTNERS)**.

BILAN
ENNAKL AUTOMOBILES
 Arrêté au 31 Décembre 2024
 (Exprimé en Dinars Tunisiens)

Actifs	Notes	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés :			
Immobilisations incorporelles		5 176 551	5 064 522
Moins : Amortissements		(4 436 943)	(3 730 420)
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	(A-1)	<u>739 608</u>	<u>1 334 102</u>
Immobilisations corporelles		113 407 172	106 230 621
Moins : Amortissements		(50 136 470)	(45 713 085)
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	(A-1)	<u>63 270 702</u>	<u>60 517 536</u>
Participations et créances liées à des participations		72 087 348	72 197 212
Moins : Provisions		-	(3 859 414)
TOTAL NET	(A-2)	<u>72 087 348</u>	<u>68 337 798</u>
Autres immobilisations financières		1 388 439	1 613 816
Moins : Provisions		(389 630)	(365 816)
TOTAL NET	(B-1)	<u>998 809</u>	<u>1 248 000</u>
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :		<u>73 086 157</u>	<u>69 585 798</u>
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES		<u>137 096 467</u>	<u>131 437 436</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS :		<u>137 096 467</u>	<u>131 437 436</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	(B-2)	135 920 362	154 181 774
Moins : Provisions		(1 324 487)	(1 342 555)
TOTAL STOCKS NETS :	(B-2)	<u>134 595 875</u>	<u>152 839 219</u>
Clients et comptes rattachés	(B-3)	69 988 316	52 836 544
Moins : Provisions		(2 253 670)	(2 280 612)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES NETS :	(B-3)	<u>67 734 646</u>	<u>50 555 932</u>
Autres Actifs courants	(B-4)	14 486 256	13 270 894
Moins : Provisions		(2 706 364)	(1 819 299)
TOTAL DES AUTRES ACTIFS COURANTS NETS :	(B-4)	<u>11 779 892</u>	<u>11 451 595</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	(B-5)	29 739 516	12 678 251
TOTAL DES ACTIFS COURANTS :		<u>243 849 929</u>	<u>227 524 997</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>380 946 396</u>	<u>358 962 433</u>

Les notes et les annexes font partie intégrante des états financiers individuels.

BILAN
ENNAKL AUTOMOBILES
Arrêté au 31 Décembre 2024
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Capitaux propres et Passifs	Notes	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves et Autres capitaux propres		122 080 463	109 340 463
Fonds social		746 597	433 551
Résultats reportés		2 051	8 709
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE :		<u>152 829 111</u>	<u>139 782 723</u>
RESULTAT NET DE L'EXERCICE :		<u>44 218 473</u>	<u>34 776 641</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION :	(B-6)	<u>197 047 584</u>	<u>174 559 364</u>
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	(B-7)	1 493 158	2 495 933
Provision pour risques et charges	(B-8)	6 376 500	6 326 055
Dépôts et cautionnements reçus		12 000	4 000
Autres passifs non courants	(B-9)	651 082	709 202
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS :		<u>8 532 740</u>	<u>9 535 190</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B-10)	149 610 970	153 290 301
Autres passifs courants	(B-11)	16 517 719	15 148 773
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B-12)	9 237 383	6 428 805
TOTAL DES PASSIFS COURANTS :		<u>175 366 072</u>	<u>174 867 879</u>
TOTAL DES PASSIFS :		<u>183 898 812</u>	<u>184 403 069</u>
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :		<u>380 946 396</u>	<u>358 962 433</u>

Les notes et les annexes font partie intégrante des états financiers individuels.

ETAT DE RESULTAT
ENNAKL AUTOMOBILES
 (Modèle de référence)
 Couvrant la période allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024
 (Exprimé en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>Du 01/01/2024</u> <u>au 31/12/2024</u>	<u>Du 01/01/2023</u> <u>au 31/12/2023</u>
Revenus	(R-1)	594 989 200	645 120 275
Coût des ventes	(R-2)	(494 504 146)	(537 729 497)
<u>MARGE BRUTE</u>		100 485 054	107 390 778
Frais de distribution	(R-3)	(39 033 021)	(35 566 240)
Frais d'administration	(R-3)	(15 668 823)	(18 676 073)
Autres produits d'exploitation	(R-4)	4 297 982	5 910 212
Autres charges d'exploitation	(R-5)	(1 057 097)	(1 412 409)
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		49 024 095	57 646 268
Charges financières nettes	(R-6)	(4 347 724)	(7 216 021)
Produits des placements	(R-7)	16 750 039	10 436 035
Autres gains ordinaires	(R-8)	1 725 241	706 250
Autres pertes ordinaires	(R-9)	(1 912 407)	(7 459 958)
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS</u>		61 239 244	54 112 574
Impôts sur le résultat	(R-10)	(17 020 771)	(19 335 934)
<u>RESULTAT NET DE LA PERIODE</u>		44 218 473	34 776 641

Les notes et les annexes font partie intégrante des états financiers individuels.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
ENNAKL AUTOMOBILES
 (Modèle autorisé)
 Couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024
 (Exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	31-déc.-2024	31-déc.-2023
FLUX DE TRÉSORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice	(A-3)	44 218 473	34 776 641
Dotations aux amortissements	(A-1)	6 300 030	5 778 321
Régul des amortissements cumulés		-	(2 935)
Dotations nettes aux Provisions	(F-1)	(2 943 100)	(3 161 924)
Variation des :			
- Stocks	(F-2)	18 261 412	11 746 753
- Créances	(F-3)	(17 151 772)	20 299 888
- Autres actifs	(F-4)	(1 264 132)	7 722 577
- Fournisseurs	(F-5)	(3 679 331)	(42 808 013)
- Autres passifs courants	(F-6)	1 368 946	(2 070 027)
- Autres passifs non courants	(F-7)	(127 993)	(442 208)
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations corporelles	(F-9)	(999 546)	(453 889)
Perte sur titres de participation AFCAR	(R-9)	3 859 414	-
Résultat des opérations de placement	(R-7)	(12 624)	(69 199)
Flux de trésorerie provenant des activités de l'exploitation		<u>47 829 777</u>	<u>31 315 983</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décaissements affectés à l'acquisition des immob corpor. et incorp.	(F-8)	(8 671 092)	(5 601 388)
Encaissements provenant de la cession des immob corpor. et incorp.	(F-9)	1 211 936	464 400
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	(A-2)	(3 749 550)	-
Encaissements provenant des opérations de placement	(R-7)	12 624	69 199
Encaissements provenant des cautionnements reçus		8 000	-
Encaissements et Décaissements sur prêts au personnel et cautionnements	(F-10)	274 148	787 746
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		<u>(10 913 933)</u>	<u>(4 280 043)</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Dividendes et autres distributions	(A-3)	(21 000 000)	(19 500 000)
Décaissements fond social	(A-3)	(660 382)	(1 458 445)
Encaissements sur Emprunt		-	30 000 000
Décaissements affectés aux remboursements d'emprunts	(F-11)	(911 593)	(36 830 283)
Encaissements provenant des billets à ordre et obligation cautionnée	(A-4)	60 293 179	58 394 027
Décaissements affectés aux remboursements de billets à ordre	(A-4)	(57 575 783)	(60 965 132)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		<u>(19 854 579)</u>	<u>(30 359 833)</u>
VARIATION DE TRÉSORERIE	(B-5)	17 061 265	(3 323 891)
Trésorerie au début de l'exercice	(B-5)	12 678 251	16 002 142
Trésorerie à la fin de la période	(B-5)	29 739 516	12 678 251

Les notes et les annexes font partie intégrante des états financiers individuels.

Notes aux Etats Financiers Individuels

Arrêtés au 31 décembre 2024

I. Présentation de de la Société

La société **Ennakl Automobiles** est une société anonyme créée le 06 février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007.

En 2010, elle a été introduite en bourse pour une portion de 40 % de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis à hauteur de 30 % du capital lors de son introduction en bourse et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10 % du capital lors de son introduction en bourse.

L'objet principal de la société **Ennakl Automobiles** est la commercialisation du matériel de transport, le service après-vente (y compris les pièces de rechange) et tout ce qui se rapporte à ce domaine. Elle exerce également l'activité d'achat et de vente de voitures d'occasion.

La société **Ennakl Automobiles** est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : Volkswagen, Volkswagen Utilitaires, Audi, Porsche, SEAT, Škoda, Cupra et Renault Trucks en tant que deuxième importateur, non exclusif, sur le territoire Tunisien.

Le capital actuel de la société s'élève à 30 000 000 DT et est réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
PGI - GROUPE AMEN	16 252 003	54,18%
PGH - GROUPE POULINA	8 610 675	28,70%
Part détenue par le public sur la Place de Tunis	2 137 322	7,12%
Part détenue par le public sur la Place de Casablanca	3 000 000	10,00%
Total	30 000 000	100%

II. Faits marquants de l'exercice

- La société Ennakl Automobiles a terminé l'année 2024 avec un total de 6 599 immatriculations de véhicules représentant 11,5% de part de marché.
- Les investissements réalisés au cours de l'année 2024 se sont élevés à 8 671 092 DT contre 5 543 826 DT au cours de 2023.
- Nomination de Mr. Aziz HAJ ROMDHANE au poste de Directeur Général Adjoint à partir du 1^{er} septembre 2024, en remplacement de Mr. Maher Ahmed JAIET à la suite de son départ à la retraite.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a finalisé la procédure de liquidation de la société AFCAR dans laquelle elle détenait une participation de 3 859 414 DT.

III. Référentiel comptable

Les états financiers de la société **Ennakl Automobiles** ont été établis et présentés conformément aux méthodes comptables telles que prescrites, par la Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables ainsi que les différentes dispositions du code de commerce et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement), et par référence aux conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Il est à noter que la société prépare aussi des états financiers individuels et consolidés selon les normes internationales de l'information financière (IFRS).

IV. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents retenus par la Société **Ennakl Automobiles** pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

a. Base de mesure :

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique.

b. Unité monétaire :

Les états financiers de la Société **Ennakl Automobiles** sont libellés en **Dinar Tunisien (TND)**.

c. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition comprenant tous les frais incorporables au coût. Elles sont amorties selon le mode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

▪ Logiciels :	33, ⅓%
▪ Constructions :	5%
▪ Matériel et outillages :	10%
▪ Matériel de transport :	20%
▪ Matériel informatique :	33, ⅓%
▪ Equipement de bureaux :	10%
▪ Agencements et aménagements :	10%

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

d. Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la Société **Ennakl Automobiles** sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent.

Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achats unitaires par numéro de châssis majorés des droits de douane à l'importation et des taxes non récupérables ainsi que des frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de véhicules d'occasion sont valorisés à leur prix d'achat unitaire par numéro de châssis majorés éventuellement d'autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces de rechanges sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock d'ordres de réparations est valorisé au coût des pièces de rechanges et de la main d'œuvre utilisés et non encore facturés aux clients à la date de clôture.

e. Placements

Les placements à court terme sont constatés à leur coût d'acquisition lors de la souscription, alors que les sorties sont comptabilisées par la méthode du coût moyen pondéré.

f. Participations

Les titres de participation sont valorisés à leur coût historique. Ils font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur d'usage.

g. Revenus

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la constatation du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement la facturation du véhicule.

h. Impôts sur le résultat

La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35 % ainsi qu'à la contribution sociale de solidarité au taux de 4 %.

La charge de l'impôt sur les bénéfices est déterminée sur la base de la méthode de l'impôt exigible et les impôts différés ne sont pas constatés en comptabilité

i. Indemnités de départ à la retraite

La société utilise la méthode actuarielle « Projected unit credit » préconisée par la norme internationale IAS 19 révisée pour estimer le coût qu'elle assumera au final pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

V. Notes sur les actifs :

A-1) Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles ont totalisé 113 407 172 DT en brut au 31/12/2024 contre 106 230 621 DT en brut au 31/12/2023 et 63 270 702 DT en net au 31/12/2024 contre 60 517 536 DT en net au 31/12/2023.

Les immobilisations incorporelles ont totalisé 5 176 551 DT en brut au 31/12/2024 contre 5 064 522 DT en brut au 31/12/2023 et 739 608 DT en net au 31/12/2024 contre 1 334 102 DT en net au 31/12/2023.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont analysées au niveau du tableau des immobilisations et des amortissements, présenté en **Annexe A-1**.

A-2) Participations et créances liées à des participations :

Les titres de participation détenus par la société Ennakl Automobiles ont totalisé 72 087 348 DT en brut au 31/12/2024 contre 72 197 212 DT en brut au 31/12/2023.

Ils sont analysés au niveau du tableau des titres de participation présenté en **Annexe A-2**.

B-1) Autres immobilisations financières :

Les autres immobilisations financières se détaillent comme suit :

Autres immobilisations financières		
	31/12/2024	31/12/2023
Dépôts et cautionnements	419 628	395 816
Prêts au personnel à long terme	968 811	1 218 000
Total brut	1 388 439	1 613 816
Provisions	(389 630)	(365 816)
Total net	998 809	1 248 000

B-2) Stocks :

Les stocks sont répartis comme suit :

Stocks		
	31/12/2024	31/12/2023
Volkswagen	2 156 686	14 665 556
Volkswagen Utilitaires	193 716	890 926
Audi	7 472 996	15 453 051
Porche	5 209 272	7 204 666
MAN	214 281	214 281
Seat et Cupra	5 623 534	28 804 820
Skoda	2 483 296	4 582 956
RENAULT TRUCKS	13 821 125	18 402 382
Stock en transit et encours de dédouanement	83 075 964	49 376 882
Stock de véhicules neufs	120 250 870	139 595 520
Stock de véhicules d'occasions	5 507 255	6 436 930
Stock des travaux en cours (ordres de réparation)	1 350 266	898 771
Stock de carburants et de lubrifiants	29 320	20 182
Stock de pièces de rechange	8 782 651	7 230 371
Sous-total	15 669 492	14 586 254
Total Brut	135 920 362	154 181 774
Provisions pour dépréciation des stocks (*)	(1 324 487)	(1 342 555)
Total Net	134 595 875	152 839 219

(*) La politique de provision du stock des véhicules neufs de la société ENNAKL AUTOMOBILES est la suivante :

- Pas de provision pour les modèles dont l'âge moyen en stock est < à 2 ans ;
- Une provision de 20% est constituée à partir de la troisième année et pour chaque année d'ancienneté, pour les modèles dont l'âge moyen en stock est > à 2 ans.

(*) La politique de provision sur stocks de pièces de rechange est déterminée à la date de clôture de la période en appliquant la politique suivante :

- Pas de provision pour les articles créés durant les trois dernières années ;
- 25%, si l'article n'a pas fait l'objet d'achat ou de vente durant l'exercice en cours ;
- 50%, si l'article n'a pas fait l'objet de vente au cours des deux dernières années ;
- 75%, si l'article n'a pas fait l'objet de vente au cours des trois dernières années ;
- 100% si l'article n'a pas fait l'objet de vente au cours des quatre dernières années ou plus.

(*) La politique de provision du stock des véhicules d'occasion est la suivante :

- Une provision de 10% après 1 ans d'achat et pour chaque année d'ancienneté.

Le montant de la provision sur stock au 31 décembre 2024 est de 1 324 487 DT composée d'une provision sur stock de véhicules neufs de 614 635 DT, d'une provision sur stock de travaux en cours de 235 573 DT et d'une provision pour dépréciation du stock des pièces de rechange de 474 279 DT.

B-3) Clients et comptes rattachés :

Cette rubrique se présente comme suit :

Clients et comptes rattachés		
	31/12/2024	31/12/2023
Clients, comptes courants	8 341 949	21 997 897
Clients, effets à recevoir	60 646 643	29 674 597
Clients douteux	977 858	958 302
Effets et chèques impayés	21 866	205 748
Sous-total	69 988 316	52 836 544
Provisions (*)	(2 253 670)	(2 280 612)
Total	67 734 646	50 555 932

(*) La politique de provisionnement des créances douteuses de la Société **Ennaki Automobiles** est la suivante :

- Absence de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure ou égale à 6 mois à la date de clôture comptable,
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période entre 6 mois et une année à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une date supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable.
- Les créances impayées transférées au service contentieux sont totalement provisionnées.

Les effets escomptés non échus ont totalisé 26 203 092 DT au 31 décembre 2024 contre 68 769 900 DT au 31 décembre 2023.

B-4) Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres actifs courants		
	31/12/2024	31/12/2023
Avances et prêts au personnel à court terme	B.4.1 572 896	669 480
Autres comptes débiteurs	2 481 626	3 538 271
Fournisseurs avances et acomptes	5 546 294	2 561 469
Charges constatées d'avance	2 044 617	2 559 639
Produits à recevoir	B.4.2 3 352 028	3 942 035
Etat, impôts et taxes	488 795	-
Sous-total	14 486 256	13 270 894
Provisions	(2 706 364)	(1 819 299)
Total	11 779 892	11 451 595

B.4.1 Avances et prêts au personnel :

Avances et prêts au personnel		
	31/12/2024	31/12/2023
Prêts au personnel à court terme	516 483	565 253
Avances sur salaires	56 413	104 227
Total	572 896	669 480

B.4.2 Produits à recevoir :

Produits à recevoir		
	31/12/2024	31/12/2023
Supports et ristournes constructeurs	2 979 222	3 532 293
Remboursements d'assurance	15 222	15 222
Loyers à recevoir	279 486	171 360
Intérêts créditeurs	67 401	-
Autres produits à recevoir	10 697	223 160
Total	3 352 028	3 942 035

B-5) Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités		
	31/12/2024	31/12/2023
Avoirs en Banques créditrices	26 336 546	6 991 712
Chèques remis à l'encaissement	1 075 808	2 642 701
Effets remis à l'encaissement	549 300	1 074 289
Avoirs en caisses	29 481	33 483
Régies d'avances et accreditifs	1 735 842	1 647 842
Intermédiaires en bourse, trésorerie disponible	12 539	288 224
Total	29 739 516	12 678 251

VI. Notes sur les capitaux propres et les passifs :

B-6) Capitaux propres :

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Capitaux propres		
	31/12/2024	31/12/2023
Capital social	30 000 000	30 000 000
Fonds social	746 597	433 551
Résultats antérieurs	2 051	8 709
Réserves et Autres capitaux propres	122 080 463	109 340 463
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE	152 829 111	139 782 723
Résultat de l'exercice	44 218 473	34 776 641
TOTAL CAPITAUX PROPRES APRES RESULTAT DE LA PERIODE	197 047 584	174 559 364

Le tableau de variation des capitaux propres est présenté au niveau de l'**Annexe (A-3)**.

B-7) Emprunts :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Emprunts		
	31/12/2024	31/12/2023
Echéances à + 1 an sur Emprunt Amen Bank	1 493 158	2 495 933
Total	1 493 158	2 495 933

(Voir Annexe A4 : Tableau de variation des emprunts).

B-8) Provisions pour risques et charges :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provision pour risques et charges		
	31/12/2024	31/12/2023
Provision pour litiges	600 019	1 156 605
Provision pour autres risques et charges	5 776 481	5 169 450
Total	6 376 500	6 326 055

B-9) Autres passifs non courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres passifs non courants		
	31/12/2024	31/12/2023
Indemnités pour départ à la retraite	447 418	377 545
Dettes fiscales à long terme	203 664	331 657
Total	651 082	709 202

B-10) Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés		
	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs locaux	5 846 979	11 343 108
Fournisseurs groupe	9 647 227	16 234 263
Fournisseurs étrangers	133 431 474	125 250 046
Fournisseurs, effets à payer	-	155 500
Fournisseurs, retenues de garantie	685 290	307 384
Total	149 610 970	153 290 301

B-11) Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres passifs courants		
	31/12/2024	31/12/2023
Etats impôts et taxes, à payer	9 251 079	8 414 525
Congés à payer	525 406	502 465
Débours cartes grises	-	17 464
Cotisations de sécurité sociale à payer à la CNSS	1 502 446	1 349 077
Assurance groupe à payer	73 962	104 549
Charges à payer	5 076 871	4 700 693
Produits constatés d'avances	87 846	60 000
Créditeurs divers	109	-
Total	16 517 719	15 148 773

B-12) Concours bancaires et autres passifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Concours bancaires et autres passifs financiers		
	31/12/2024	31/12/2023
Échéances à moins d'un an sur emprunt Amen Bank	1 002 775	911 592
Billets à ordre Amen Bank	8 234 608	5 517 213
Total	9 237 383	6 428 805

(Voir Annexe A4 : Tableau de variation des emprunts).

VII. Notes sur l'état de résultat :

R-1) Revenus :

Les revenus réalisés au 31 décembre 2024 s'élèvent à 594 989 200 DT, contre 645 120 275 DT au 31 décembre 2023, enregistrant ainsi une diminution de 50 131 075 DT se détaillant comme suit :

Chiffre d'affaires		
	31/12/2024	31/12/2023
Ventes véhicules neufs	560 491 816	606 609 328
Ventes véhicules d'occasion	9 612 904	12 806 396
Ventes de pièces de rechange, accessoires et lubrifiants	21 667 220	22 774 517
Ventes travaux ateliers	3 217 260	2 930 034
Total chiffre d'affaires	594 989 200	645 120 275

R-2) Coût des ventes :

Le coût des ventes ont atteint au 31 décembre 2024, la somme de 494 504 146 DT contre 537 729 497 au 31 décembre 2023, enregistrant ainsi une diminution de 43 225 351 DT :

Coût des ventes		
	31/12/2024	31/12/2023
Coût des véhicules neufs vendus	455 904 729	496 205 619
Coût des véhicules d'occasion vendus	9 472 479	12 715 044
Coût des pièces de rechange et des accessoires vendus	20 626 137	20 274 921
Charge personnel direct	2 533 163	3 147 714
Frais bancaires sur importations	5 253 967	4 820 649
Travaux extérieurs	491 647	310 429
Achats ateliers	222 024	255 118
Total	494 504 146	537 729 497

R-3) Frais de distribution et d'administration :

Les frais de distribution et d'administration totalisent au 31 décembre 2024, la somme de 54 701 844 DT contre 54 242 313 TND au 31 décembre 2023.

Frais de distribution et d'administration		
	31/12/2024	31/12/2023
Charges de personnel	25 484 645	23 752 074
Frais de déplacement à l'étranger	1 069 419	1 077 760
Publicités et insertions	3 081 325	3 094 197
Achats de Consommables	76 424	104 760
Cadeaux, Réceptions et restaurations	88 589	224 106
Vêtements de Travail	122 739	155 901
Formations	416 011	181 232
Autres Frais sur Ventes	5 553 526	5 311 085
Locations diverses	693 781	609 040
Prestations de services et consommables divers	72 578	99 774
Abonnements	3 339 506	1 925 786
Assurances	425 506	446 577
Dons et subventions	8 104	17 490
Energie	1 072 810	1 197 685
Entretien et réparations	1 243 316	1 178 099
Fournitures de bureaux	158 948	173 858
Gardiennage	1 025 219	531 279
Honoraires	2 360 932	5 689 796
Dotations aux amortissements	6 300 030	5 778 321
Impôts et Taxes	2 108 436	2 693 493
Total	54 701 844	54 242 313

Le tableau de passage des charges par destination aux charges par nature est présenté au niveau de l'Annexe (A-5).

R-4) Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation ont enregistré une diminution de 1 612 230 DT, passant de 5 910 212 TND au 31 décembre 2023 à 4 297 982 DT au 31 décembre 2024 :

Autres produits d'exploitation		
	31/12/2024	31/12/2023
Quote-part dans les charges communes	1 960 426	1 453 121
Ristournes TFP	52 182	209 786
Locations	859 162	728 700
Frais de gestion et autres services	23 032	21 487
Reprise de Provisions sur stock OR	434 922	231 664
Reprise de Provisions sur créances et autres actifs courant	968 258	3 265 454
Total	4 297 982	5 910 212

R-5) Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation ont enregistré une diminution de 355 312 DT, passant de 1 412 409 TND au 31 décembre 2023 à 1 057 097 DT au 31 décembre 2024. Elles se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation		
	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks VN, PR et OR	416 855	222 194
Dotations aux Provisions pour dépréciation des créances et autres actifs	616 428	1 190 215
Dotations aux Provisions pour dépréciation des Immobilisations financières	23 814	-
Total	1 057 097	1 412 409

R-6) Charges financières nettes :

Les charges financières nettes totalisent 4 347 724 DT au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

Charges financières		
	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts sur crédits bancaires	767 163	1 719 834
Intérêts sur comptes courants	34 317	61 871
Agios sur effets escomptés	3 546 244	5 434 316
Total	4 347 724	7 216 021

R-7) Produits des placements :

Les produits des placements totalisent 16 750 039 DT au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

Produits des placements		
	31/12/2024	31/12/2023
Produits nets sur placements	12 624	69 199
Dividendes reçus	16 531 762	10 020 793
Intérêts créditeurs sur comptes courants bancaires	205 653	346 043
Total	16 750 039	10 436 035

R-8) Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires totalisent 1 725 241 DT au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

Autres gains ordinaires		
	31/12/2024	31/12/2023
Remboursements d'assurance, formations et ventes de déchets	725 695	237 850
Profits sur cessions d'immobilisations	999 546	468 400
Total	1 725 241	706 250

R-9) Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires totalisent 1 912 407 DT au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

Autres pertes ordinaires		
	31/12/2024	31/12/2023
Apurement d'anciens soldes sans objet et autres pertes diverses	231 998	73 968
Perte sur les titres de participation AFCAR	3 859 414	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 519 010	2 193 706
Reprise de la provision sur les titres de participation AFCAR	(3 859 414)	-
Reprise sur provisions pour risques et charges	(1 256 614)	(3 270 922)
Différences de règlement et débours	1 387	8 289
Pénalités de retard	416 626	8 454 917
Total	1 912 407	7 459 958

R-10) Impôts sur le résultat :

Les impôts sur le résultat totalisent 17 020 771 DT au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

Impôt sur le résultat		
	31/12/2024	31/12/2023
Impôt sur les sociétés	15 275 051	17 352 761
Contribution sociale de solidarité	1 745 720	1 983 173
Total	17 020 771	19 335 934

VIII. Notes sur l'état de flux de trésorerie :

F-1) Provisions nettes de reprises de provisions :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provisions nettes de reprises de provisions		
	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux provisions sur stocks VN, PR et OR	416 855	222 195
Dotations aux provisions sur créances et autres actifs courants	616 429	306 436
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 519 010	2 193 706
Dotations aux provisions sur cautions	23 814	170 582
Dotations aux provisions sur actifs courants	-	804 638
Reprises de provisions sur stocks VN, PR et OR	(434 922)	(231 664)
Reprises de provisions sur les titres de participation AF CAR	(3 859 414)	-
Reprises de provisions sur cautions	-	(25 251)
Reprises de provisions sur créances et autres actifs courants	(968 258)	(3 331 645)
Reprises sur provisions pour risques et charges	(1 343 971)	(3 270 921)
Total	(2 943 100)	(3 161 924)

F-2) Variation des stocks :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des stocks		
	31/12/2024	31/12/2023
Stocks bruts de début de période	154 181 774	165 928 527
Stocks bruts de fin de période	135 920 362	154 181 774
Total	18 261 412	11 746 753

F-3) Variation des créances :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des créances		
	31/12/2024	31/12/2023
Clients bruts en début de période	52 836 544	73 136 432
Clients bruts en fin de période	69 988 316	52 836 544
Total	(17 151 772)	20 299 888

F-4) Variation des autres actifs :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres actifs courants			
	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Autres actifs courants bruts	14 486 256	13 270 894	1 215 362
Déduction des prêts au personnel à CT	(516 483)	(565 253)	48 770
Total	13 969 773	12 705 641	1 264 132

F-5) Variation des fournisseurs :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des fournisseurs		
	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs et comptes rattachés en début de période	153 290 301	196 155 876
Fournisseurs et comptes rattachés en fin de période	149 610 970	153 290 301
Sous-total	(3 679 331)	(42 865 575)
Variation des fournisseurs d'immobilisation	-	57 562
Total	(3 679 331)	(42 808 013)

F-6) Variation des autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs courants		
	31/12/2024	31/12/2023
Autres passifs courants en début de période	15 148 773	17 218 800
Autres passifs courants en fin de période	16 517 719	15 148 773
Total	1 368 946	(2 070 027)

F- 7) Variation des autres passifs non courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs non courants		
	31/12/2024	31/12/2023
Dettes fiscales à long terme en début d'exercice	331 657	773 865
Dettes fiscales à long terme en fin d'exercice	203 664	331 657
Total	(127 993)	(442 208)

F-8) Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations		
	31/12/2024	31/12/2023
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(112 029)	(355 295)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(8 559 063)	(5 188 531)
Variation des fournisseurs d'immobilisation	-	(57 562)
Total	(8 671 092)	(5 601 388)

F-9) Cessions D'immobilisations corporelles et incorporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	
	31/12/2024
Valeur Brute des immobilisations cédées (I)	1 382 511
Amortissements cumulés des immobilisations cédées (II)	(1 170 122)
VCN des immobilisations cédées (III) = (I) - (II)	212 390
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (IV)	1 211 936
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations corporelles (III) - (IV)	(999 546)

F-10) Encaissements et décaissements sur prêts au personnel et cautionnements :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Encaissements (décaissements) sur prêts au personnel et cautionnements			
	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Dépôts et cautionnement	419 629	395 816	(23 813)
Prêts au personnel à Long termes	968 810	1 218 000	249 190
Prêts au personnel à Court termes	516 483	565 253	48 770
Total	1 904 921	2 179 069	274 148

F-11) Encaissements (Décaissements) sur emprunts et billets à ordre :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des emprunts		
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts CT et LT en début d'exercice	3 407 525	10 237 808
Emprunts CT et LT en fin	2 495 933	3 407 525
Sous-total	(911 593)	(6 830 283)
Billets à ordre en début d'exercice	5 517 213	8 088 318
Billets à ordre en fin d'exercice	8 234 609	5 517 213
Sous-total	2 717 396	(2 571 105)
Total des variations	1 805 803	(9 401 388)

IX. Résultat par action :

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Résultat par action		
	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net	44 218 473	34 776 641
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000
Résultat par action	1,474	1,159

X. Informations sur les parties liées :

Les opérations réalisées avec les parties liées de la société **Ennakl Automobiles** durant l'exercice 2024 se présentent comme suit :

Transactions effectuées avec la société filiale « Car Gros » :

- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société Car Gros un montant de 1 960 426 DT HT au titre des charges communes de l'exercice 2024.
- La société Ennakl Automobiles loue à la société Car Gros un immeuble composé d'un local administratif, d'un dépôt et d'un parking d'une superficie de 10 000 m² situé à la Goulette pour une durée de quatre ans renouvelables par tacite reconduction. Les frais de location s'élèvent à 157 500 DT HT par trimestre. Les frais de location au 31 décembre 2024 se sont élevés à 630 000 DT HT.

Le solde débiteur divers de la société Car gros dans les comptes Ennakl S.A tenant compte des charges communes, des frais de location et des opérations diverses s'élève à 2 461 595 DT débiteur au 31/12/2024 contre un solde de 3 526 764 DT débiteur au 31/12/2023.

- La société Car Gros a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 15 344 820 DT HT net de remises au titre de ventes de pièces de rechange, de lubrifiants et accessoires et un montant de 328 235 DT HT net de remises au titre de ventes de matériel et outillages.

Le solde fournisseurs de la société Car Gros dans les comptes de la société Ennakl tenant compte des achats de pièces rechange, lubrifiants, accessoires, du matériel et outillages s'élève à 9 514 465 DT au 31/12/2024, contre un solde de 16 190 055 DT au 31/12/2023.

- La société Ennakl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant de 2 883 DT HT au titre d'entretien et réparations de véhicules ;
- La société Ennakl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant de 1 648 665 DT HT au titre de ventes de pièces de rechanges.

Le solde client de la société Car Gros dans les comptes de la société Ennakl tenant compte de la vente de pièces rechange et de la prestation s'élève à 328 442 DT au 31/12/2024, contre un solde de 1 243 210 DT au 31/12/2023.

Transactions effectuées avec la société filiale « STLV » :

- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société STLV des ventes de véhicules neufs pour un montant de 5 990 770 DT en hors taxes et net des remises ;
- La société Ennakl S.A. a facturé à la société « STLV » un montant de 139 385 DT net de remises au titre de frais d'entretien.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société STLV un montant de 59 400 DT HT au titre de la location d'un espace d'exploitation à usage de bureau et de hangar d'une superficie de 877 m² situé à la Zone Industrielle de la Charguia II.

Le solde clients et effets à recevoir de la société STLV dans les comptes de la société Ennakl tenant compte de la vente de véhicules neufs, des frais de location et des prestations de services d'entretien et réparations s'élève à 2 828 030 DT au 31/12/2024, contre un solde de 5 448 991 DT au 31/12/2023.

- En 2024, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 385 241 DT en hors taxes au titre de location de véhicules ;
- En 2024, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 428 800 DT en hors taxes au titre de la mise à disposition de son personnel.

Les solde fournisseurs et charges à payer de la société STLV dans les comptes de la société Ennakl tenant compte des prestations de services de location de véhicules et de mise à disposition de personnel s'élèvent respectivement à 132 762 DT et 177 514 DT au 31/12/2024, contre un solde de 44 208 DT et 24 632 DT au 31/12/2023.

Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank :

Le 02 octobre 2024, la société Ennakl S.A a renouvelé son contrat de financement avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 151 150 000 détaillé comme suit :

- Escompte LC pour un montant de 13 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
- Découvert en compte pour un montant de 4 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
- Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;
- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois.
- L'encours des admissions temporaires, cautions provisoires, cautions définitives et des cautions de retenues de garantie s'élève au 31 décembre 2024 à 4 464 650 DT ;
- Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ; l'encours s'élève au 31 décembre 2024 à 4 273 005 DT ;
- Crédits documentaires pour un montant de 110 550 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09%° par mois. L'encours s'élève au 31 décembre 2024 à 33 000 000 Euro ;
- La banque perçoit une commission d'étude d'actes juridiques de 500 DT HT par contrat ;

Les soldes des engagements effectifs au 31 Décembre 2024 sont détaillés au niveau de l'Annexe 7 (A-7).

Autres conventions et opérations avec les parties liées (Groupe Amen et Groupe Poulina) :

- Les opérations de ventes de véhicules neufs et des prestations de services après-vente réalisées avec les parties liées du groupe Amen et du Groupe PGH se présentent comme suit :

Société	Ventes VN HT	Prestations de services après ventes HT
AMEN BANK	1 351 213	16 755
CAFE BONDIN	-	21 462
PARENIN	535 727	34 587
CAFE BEN YEDDER	151 928	15 259
POULINA GROUP HOLDING	62 662	2 505
COMAR	-	1 256 048
PGI HOLDING	-	15 581
AMEN SANTE	222 617	8 919
Clinique El Amen	96 757	-
Total	2 420 904	1 371 117

- La société TLF a financé des opérations de ventes réalisées par votre société en 2024 pour un montant total de 85 067 215 DT TTC ;
- La société ATL a financé des opérations de ventes réalisées par votre société en 2024 pour un montant total de 49 143 543 DT TTC.

Emprunt à moyen terme auprès de l'Amen Bank

- En 2020, La société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :
 - Date : 17/04/2020
 - Principal : 6 000 000 dinars
 - Mode de paiement : 84 mois
 - Taux d'intérêt : TMM + 2%

Cet Emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2024 à hauteur de 911 593 DT et les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 298 751 DT en 2024. Le solde en principal non encore échu s'élève au 31 décembre 2024 à 2 495 933 DT.

Billets à ordre avec Amen Bank

Au cours de l'exercice 2024, ENNAKL AUTOMOBILES a souscrit et encaissé des billets à ordre auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5%
- Echéance : 90 jours.

Au 31 Décembre 2024, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élève à 8 234 608 DT.

Prestations de service fournies par des parties liées (Groupe Amen et PGH) :

- La société Ennakl Automobiles S.A a encouru auprès de COMAR Assurances des frais d'assurance s'élevant à 2 628 169 DT ;
- La société PGI Holding a facturé à votre société 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.
- La société TRIANON immobilière loue un terrain à la société Ennakl Automobiles pour l'exploiter en tant que parking. La location est consentie pour une durée d'une année non renouvelable, à compter du 01/04/2022 moyennant un loyer annuel de 60 000 DT, avec une augmentation annuelle de 5%. Le loyer de l'année 2024 s'élève à 66 150 DT HT.
- En 2024, la société Amen Invest a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 5 000 DT HT relatif aux frais de tenue de comptes de valeurs mobilières ;

Rémunérations servies aux dirigeants par la société Ennakl Automobiles :

	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Anouar Ben Ammar	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JAIET	M. Mohamed Habib LASRAM	M. Ahmed Aziz HAJ ROMDHANE (**)
Nature de la rémunération brute	Président du conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute (*)	435 000	460 165	338 232	509 913	424 878	75 744

(*) Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature ;

(**) Le conseil d'administration du 23 Août 2024, a décidé la nomination de Mr. Ahmed Aziz Haj en tant que nouveau directeur général Adjoint à partir du 1er septembre 2024, en remplacement de Mr. Maher Ahmed JAIET suite à son départ à la retraite.

Rémunérations servies aux administrateurs :

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Avril 2024. Au titre de l'exercice 2024, la charge correspondante s'élève à 140 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit :

En 2024, un montant de 30 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

Rémunérations servis aux dirigeants par les sociétés placées sous son contrôle :

La rémunération et les avantages accordés au Président du conseil d'administration et au Directeur Général Adjoint de la société Ennakl Automobiles par la filiale « S.T.L.V » sont détaillés comme suit :

	M. Ibrahim DEBACHE	M. Ahmed Aziz HAJ ROMDHANE
Nature de la rémunération brute	Président du conseil d'administration de la société mère	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute (*)	192 500	309 218

(*) Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature ;

XII. Note sur les évènements postérieurs à la date de clôture :

Conformément aux dispositions de la NCT 14 relative aux éventualités et évènements postérieurs, aucun évènement important n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 et qui nécessite d'être porté au niveau des notes aux états financiers.

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 26 mars 2025. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

XI. Annexes :**A1 – Tableau des immobilisations et des amortissements au 31 décembre 2024 :**

A1-TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2024										
Désignations	VALEURS BRUTES COMPTABLES				AMORTISSEMENTS LINEAIRES					Valeur
	Cumul au	Acquisitions	Cessions	Cumul au	Cumul des	Dotation aux	Régul	Cessions	Cumul des	Comptable
	31/12/2023	2024	2024	31/12/2024	Amortissements	amortissements	2024	2024	Amortissements	Nette au
	31/12/2023	2024	2024	31/12/2024	31/12/2023	2024	2024	2024	31/12/2024	31/12/2024
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Licences et Logiciels informatiques	5 064 522	112 029	-	5 176 551	3 730 420	706 523	-	-	4 436 943	739 608
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 064 522	112 029	-	5 176 551	3 730 420	706 523	-	-	4 436 943	739 608
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	16 488 037	-	-	16 488 037	-	-	-	-	-	16 488 037
Constructions	46 132 252	-	-	46 132 252	18 608 484	2 035 071	-	-	20 643 556	25 488 696
AAI Généraux et installations techniques	22 609 091	646 619	(71 864)	23 183 847	14 387 101	1 527 821	-	(49 305)	15 865 617	7 318 229
Matériel de transport	6 056 536	1 033 146	(1 111 356)	5 978 327	2 790 255	1 037 160	-	(953 919)	2 873 496	3 104 830
Equipements de bureaux	2 213 717	122 235	-	2 335 952	1 263 245	157 321	-	-	1 420 566	915 386
Matériel informatique	2 538 176	312 065	-	2 850 241	1 968 324	372 654	-	-	2 340 978	509 263
Matériel et outillages	8 866 742	429 474	(199 292)	9 096 924	6 695 675	463 479	-	(166 898)	6 992 257	2 104 667
Immobilisations corporelles en cours	1 326 070	6 015 524	-	7 341 594	-	-	-	-	-	7 341 594
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	106 230 621	8 559 063	(1 382 511)	113 407 172	45 713 085	5 593 507	-	(1 170 122)	50 136 470	63 270 702
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	111 295 143	8 671 092	(1 382 511)	118 583 723	49 443 505	6 300 030	-	(1 170 122)	54 573 413	64 010 310

A2 – Tableau des titres de participation au 31 décembre 2024 :

A2-TABLEAU DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 31/12/2024							
Participations	Participations cumulées fin 2023						Total
Actions	Nbre actions souscrites/achetées	Valeur d'acquisition	Liquidation	Libération participation	Nbre actions souscrites/achetées	Valeur d'acquisition	
CAR GROS	19 999	1 999 900					1 999 900
A.T.L	1 813 505	4 627 143					6 547 329
	640 062	1 920 186					
	213 354	0*					
HEVI	10	100					100
AFCAR		3 859 414	(3 859 414)			(3 859 414)	-
Amen Bank	2 401 269	53 541 219					53 541 219
					369 426	0*	
S T L V (HERTZ)	99 988	6 249 250		3 749 550		3 749 550	9 998 800
S/TOTAL I		72 197 212	(3 859 414)	3 749 550		(109 864)	72 087 348
Placements		-	-				
S/TOTAL II		-	-				-
TOTAL GENERAL BRUT		72 197 212					72 087 348
Provision AFCAR		(3 859 414)	0			0	-3 859 414
Reprise AFCAR		-	3 859 414			3 859 414	3 859 414
TOTAL GENERAL NET		68 337 798	0				72 087 348

(*) Distribution d'actions gratuites.

A3 – Tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2024 :

<i>Désignation</i>	<i>Capital</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Autres réserves</i>	<i>Réserve spéciale pour réinvestissement</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Fonds social</i>	<i>Résultat de la période</i>	<i>Total</i>
Capitaux propres au 31 Décembre 2022	30 000 000	3 000 000	86 480 463	9 000 000	206	993 354	31 307 735	160 781 758
Affectation du résultat de l'exercice 2022								
Affectation en résultats reportés					31 307 735		(31 307 735)	-
Affectation réinvestissement			(2 000 000)	(9 000 000)	11 000 000			-
Affectation réserves			21 860 000		(21 860 000)			-
Affectation en fonds social					(939 232)	939 232		-
Indemnité départ à la retraite					-	(40 590)		(40 590)
Dividendes distribués					(19 500 000)			(19 500 000)
Mouvements sur fonds social						(1 458 445)		(1 458 445)
Résultat de la période							34 776 641	34 776 641
Capitaux propres au 31 Décembre 2023	30 000 000	3 000 000	106 340 463	-	8 710	433 551	34 776 641	174 559 364
Affectation du résultat de l'exercice 2023								
Affectation en résultats reportés					34 776 641		(34 776 641)	-
Affectation réinvestissement								-
Affectation réserves			12 740 000		(12 740 000)			-
Affectation en fonds social					(1 043 300)	1 043 300		-
Indemnité départ à la retraite						(69 872)		(69 872)
Dividendes distribués					(21 000 000)	-		(21 000 000)
Mouvements sur fonds social						(660 382)		(660 382)
Résultat de la période							44 218 473	44 218 473
Capitaux propres au 31 Décembre 2024	30 000 000	3 000 000	119 080 463	-	2 051	746 597	44 218 473	197 047 584

A.4 Tableau de variation des emprunts bancaires au 31 décembre 2024

Eléments	31/12/23	Remboursements	Reclassements	Nouveaux crédits	31/12/24
Emprunt Amen Bank					
Non-courant	2 495 933	-	(1 002 775)	-	1 493 158
Courant	911 592	(911 593)	1 002 775	-	1 002 774
Billets à ordre et obligation cautionnée					
Courant	5 517 213	(57 575 783)	-	60 293 179	8 234 609
Total courant	6 428 805	(58 487 376)	1 002 775	60 293 179	9 237 383
Total Non-courant	2 495 933	-	(1 002 775)	-	1 493 158

A5 – Tableau de passage des charges par destination aux charges par nature :

Charges par destination	Montant	Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges	Autres produits	Charges financières nettes	Autres gains	Autres pertes
Coût des ventes	494 504 146	491 215 267	2 533 163		1 396 272		(640 556)		
Frais de distribution	39 033 021	4 297 959	25 484 645		9 250 417				
Frais d'administration	15 668 823	1 057 588	139 683	6 300 030	8 171 521				
Autres charges d'exploitation	1 057 097			1 057 097					
Autres produits d'exploitation	(4 297 982)			(1 403 179)		(2 894 803)			
Charges financières nettes	4 347 724				3 546 245		801 480		
Autres gains ordinaires	(1 725 241)							(1 725 241)	
Autres pertes ordinaires	1 912 407			(2 597 017)	1 387		32 553		4 475 484
Total général	550 499 995	496 570 815	28 157 491	3 356 931	22 365 841	(2 894 803)	193 477	(1 725 241)	4 475 484

A6 – Soldes Intermédiaires de Gestion au 31 décembre 2024 :

A6-Soldes Intermédiaires de Gestion au 31/12/2024								
	31/12/2024	31/12/2023		31/12/2024	31/12/2023		31/12/2024	31/12/2023
Produits			Charges			Soldes		
Ventes de marchandises	594 989 200	645 120 275	Coût d'achat des marchandises vendues	494 504 146	537 729 497			
Marge commerciale	100 485 054	107 390 778				Marge commerciale	100 485 054	107 390 778
			Autres charges externes	20 808 733	22 250 089			
Valeur ajoutée Brute	79 676 321	85 140 689				Valeur ajoutée Brute	79 676 321	85 140 689
			Impôts et taxes	2 108 436	2 693 493			
			Charges de personnel	25 484 645	23 752 074			
Excédent brut d'exploitation	52 083 240	29 348 389				Excédent brut d'exploitation	52 083 240	58 695 121
Autres gains ordinaires	1 725 241	706 250	Autres charges ordinaires	1 912 407	8 537 173			
Produits financiers	16 750 039	10 436 035	Charges financières	4 347 724	7 216 021			
Autres produits ordinaires	4 297 982	5 910 212	Dotations aux amort et aux prov	7 357 127	5 881 850			
			Impôt/résultat ordinaire	17 020 771	19 335 934			
Résultat des activités ordinaires	44 218 475	34 776 641				Résultat des activités ordinaires	44 218 473	34 776 641
Effet des modifications comptables	-	-	Pertes extraordinaires	-	-			
Résultat net après modifications comptables	44 218 473	34 776 641				Résultat net après modifications comptables	44 218 473	34 776 641

A7 - Etat des engagements hors bilan au 31 décembre 2024 :

1) Engagements par signature en Euros au titre des lettres de crédit :

AMEN BANK	33 000 000 EUR
BIAT	12 000 000 EUR
UBCI	12 000 000 EUR
Total	57 000 000 EUR

2) Engagements par signature en Dinar Tunisien :

AMEN BANK :

Nature	Montant au 31/12/2024
CAUTIONS BANCAIRES	3 917 070
OBLIGATIONS CAUTIONNEES	9 442 611
Total	13 359 681

BIAT :

Nature	Montant au 31/12/2024
CAUTIONS BANCAIRES	4 011 935
Total	4 011 935

ZITOUNA :

Nature	Montant au 31/12/2024
CAUTIONS BANCAIRES	18 876
Total	18 876

UBCI :

Nature	Montant au 31/12/2024
CAUTIONS BANCAIRES	5 400
Total	5 400

3) Intérêts restant à payer :

Les intérêts restant à payer au 31 décembre 2024 sur le crédit bancaire AMEN BANK se détaillent comme suit :

Banque	Montant du crédit	Engagements Hors Bilan à CT	Engagements Hors Bilan à LT	Total
AMEN BANK	6 000 000	193 719	102 167	295 886
Total	6 000 000	193 719	102 167	295 886

4) Effets remis à l'escompte non échus :

Les effets escomptés non échus au 31 décembre 2024 s'élèvent à 26 203 092 DT.

Rapport Général

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la société
Ennakl Automobiles S.A.
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

1- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers individuels de la Société Ennakl Automobiles S.A qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir, au 31 décembre 2024, un total bilan de **380 946 396 DT** et des capitaux propres positifs de **197 047 584 DT** y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à **44 218 473 DT**.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Ennakl Automobiles S.A. au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

- **Les Revenus :**

Description de la question clé de l'audit :

Le chiffre d'affaires figure à l'état de résultat au 31 décembre 2024 pour un montant de **594 989 200 DT** et représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de **560 491 816 DT**.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

Réponse d'audit :

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

- **Évaluation des titres de participation :**

Description de la question clé de l'audit :

Au 31 décembre 2024, les titres de participation s'élèvent à **72 087 348 DT** en brut dont **60 088 548 DT** correspondent à des titres cotés. Ces titres font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

La valeur d'usage est déterminée par la direction sur la base de différents critères, dont essentiellement la valeur de marché, la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels actualisés, l'actif net et l'utilité procurée à la société.

L'estimation de la valeur d'usage de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, ainsi que pour la détermination de la valeur d'utilité, l'estimation de la performance future des entités concernées et des taux d'actualisation et de croissance à long terme.

Compte tenu du caractère significatif des titres de participation au regard du bilan de la société et du jugement nécessaire à l'estimation de leur valeur d'usage, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clef de l'audit.

Réponse d'audit :

Nos travaux ont consisté principalement :

1. Pour les sociétés cotées : nous avons vérifié les facteurs retenus par la société pour la détermination de la valeur d'usage dont essentiellement le cours boursier et l'actif net.
2. Pour les sociétés non cotées : nous avons examiné leur situation financière afin d'identifier tout indice éventuel de dépréciation. Pour les sociétés présentant un indice éventuel de dépréciation, nous avons obtenu les états financiers les plus récents, examiné la démarche et les hypothèses retenues par la direction pour la détermination de la valeur d'usage.
3. Nous avons vérifié que toute dépréciation éventuelle qui en découle a été prise en compte.

Rapport d'activité du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport d'activité et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'Article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport d'activité par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport d'activité, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle d'états financiers conformes au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de

la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

2- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers individuels. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale ainsi qu'au Comité Permanent d'Audit de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 11 avril 2025,

Les co-commissaires aux comptes :

BDO Tunisie

**Khaled MNIF
Partner**

Expert-Partners

**Jamel MEZIOU
Partner**

Rapport Spécial

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la société
Ennakl Automobiles S.A.
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

Messieurs,

En application des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées, prévues par lesdits articles, réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- Conventions et opérations réalisées en 2024 (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Transactions effectuées avec la société filiale « Car Gros » :

- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société Car Gros un montant de 1 960 426 DT HT au titre des charges communes de l'exercice 2024.
- La société Ennakl Automobiles loue à la société Car Gros un immeuble composé d'un local administratif, d'un dépôt et d'un parking d'une superficie de 10 000 m² situé à la Goulette pour une durée de quatre ans renouvelables par tacite reconduction. Les frais de location s'élèvent à 157 500 DT HT par trimestre. Les frais de location au 31 décembre 2024 se sont élevés à 630 000 DT HT.

Le solde débiteur divers de la société Car gros dans les comptes Ennakl S.A tenant compte des charges communes, des frais de location et des opérations diverses s'élève à 2 461 595 DT débiteur au 31/12/2024 contre un solde de 3 526 764 DT débiteur au 31/12/2023.

- La société Car Gros a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 15 344 820 DT HT net de remises au titre de ventes de pièces de rechange, de lubrifiants et accessoires et un montant de 328 235 DT HT net de remises au titre de ventes de matériel et outillages.

Le solde fournisseurs de la société Car Gros dans les comptes de la société Ennakl tenant compte des achats de pièces rechange, lubrifiants, accessoires, du matériel et outillages s'élève à 9 514 465 DT au 31/12/2024, contre un solde de 16 190 055 DT au 31/12/2023.

- La société Ennakl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant de 2 883 DT HT au titre d'entretien et réparations de véhicules ;
- La société Ennakl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant de 1 648 665 DT HT au titre de ventes de pièces de rechanges.

Le solde client de la société Car Gros dans les comptes de la société Ennakl tenant compte de la vente de pièces rechange et de la prestation s'élève à 328 442 DT au 31/12/2024, contre un solde de 1 243 210 DT au 31/12/2023.

Transactions effectuées avec la société filiale « STLV » :

- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société STLV des ventes de véhicules neufs pour un montant de 5 990 770 DT en hors taxes et net des remises ;
- La société Ennakl S.A. a facturé à la société « STLV » un montant de 139 385 DT net de remises au titre de frais d'entretien.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société STLV un montant de 59 400 DT HT au titre de la location d'un espace d'exploitation à usage de bureau et de hangar d'une superficie de 877 m² situé à la Zone Industrielle de la Charguia II.

Le solde clients et effets à recevoir de la société STLV dans les comptes de la société Ennakl tenant compte de la vente de véhicules neufs, des frais de location et des prestations de services d'entretien et réparations s'élève à 2 828 030 DT au 31/12/2024, contre un solde de 5 448 991 DT au 31/12/2023.

- En 2024, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 385 241 DT en hors taxes au titre de location de véhicules ;
- En 2024, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 428 800 DT en hors taxes au titre de la mise à disposition de son personnel.

Les solde fournisseurs et charges à payer de la société STLV dans les comptes de la société Ennakl tenant compte des prestations de services de location de véhicules et de mise à disposition de personnel s'élèvent respectivement à 132 762 DT et 177 514 DT au 31/12/2024, contre un solde de 44 208 DT et 24 632 DT au 31/12/2023.

Cession du fonds de commerce de l'agence de Gabes

La société Ennakl Automobiles S.A a cédé courant 2024 son fonds de commerce relatif à l'agence de Gabes pour 400 000 DT et a signé un contrat de location avec le preneur pour un loyer mensuel de 7 123 DT en hors taxes.

Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank :

Le 02 octobre 2024, la société Ennakl S.A a renouvelé son contrat de financement avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 151 150 000 détaillé comme suit :

- Escompte LC pour un montant de 13 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
- Découvert en compte pour un montant de 4 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
- Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;
- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois.
- L'encours des admissions temporaires, cautions provisoires, cautions définitives et des cautions de retenues de garantie s'élève au 31 décembre 2024 à 4 464 650 DT ;
- Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ; l'encours s'élève au 31 décembre 2024 à 4 273 005 DT ;
- Crédits documentaires pour un montant de 110 550 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09%° par mois. L'encours s'élève au 31 décembre 2024 à 33 000 000 Euro ;
- La banque perçoit une commission d'étude d'actes juridiques de 500 DT HT par contrat ;

Les soldes des engagements effectifs au 31 Décembre 2024 sont détaillés au niveau de l'Annexe 7 (A-7).

Autres conventions et opérations avec les parties liées (Groupe Amen et Groupe Poulina) :

- Les opérations de ventes de véhicules neufs et des prestations de services après-vente réalisées avec les parties liées du groupe Amen et du Groupe PGH se présentent comme suit :

Société	Ventes VN HT	Prestations de services après ventes HT
AMEN BANK	1 351 213	16 755
CAFE BONDIN	-	21 462

PARENIN	535 727	34 587
CAFE BEN YEDDER	151 928	15 259
POULINA GROUP HOLDING	62 662	2 505
COMAR	-	1 256 048
PGI HOLDING	-	15 581
AMEN SANTE	222 617	8 919
Clinique El Amen	96 757	-
Total	2 420 904	1 371 117

- La société TLF a financé des opérations de ventes réalisées par votre société en 2024 pour un montant total de 85 067 215 DT TTC ;
- La société ATL a financé des opérations de ventes réalisées par votre société en 2024 pour un montant total de 49 143 543 DT TTC.

Emprunt à moyen terme auprès de l'Amen Bank

- En 2020, La société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :
 - Date : 17/04/2020
 - Principal : 6 000 000 dinars
 - Mode de paiement : 84 mois
 - Taux d'intérêt : TMM + 2%

Cet Emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2024 à hauteur de 911 593 DT et les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 298 751 DT en 2024. Le solde en principal non encore échu s'élève au 31 décembre 2024 à 2 495 933 DT.

Billets à ordre avec Amen Bank

Au cours de l'exercice 2024, ENNAKL AUTOMOBILES a souscrit et encaissé des billets à ordre auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5%
- Echéance : 90 jours.

Au 31 Décembre 2024, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élève à 8 234 608 DT.

Prestations de service fournies par des parties liées (Groupe Amen et PGH) :

- La société Ennakl Automobiles S.A a encouru auprès de COMAR Assurances des frais d'assurance s'élevant à 2 628 169 DT ;
- La société PGI Holding a facturé à votre société 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.
- La société TRIANON immobilière loue un terrain à la société Ennakl Automobiles pour l'exploiter en tant que parking. La location est consentie pour une durée d'une année non renouvelable, à compter du 01/04/2022 moyennant un loyer annuel de

60 000 DT, avec une augmentation annuelle de 5%. Le loyer de l'année 2024 s'élève à 66 150 DT HT.

- En 2024, la société Amen Invest a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 5 000 DT HT relatif aux frais de tenue de comptes de valeurs mobilières ;

II- Obligations et engagements envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit :

II-1- Rémunérations servies aux dirigeants par la société Ennakl Automobiles :

Les obligations et engagements envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Rémunérations servies aux dirigeants :

	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Anouar Ben Ammar	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JAIET	M. Mohamed Habib LASRAM	M. Ahmed Aziz HAJ ROMDHANE (**)
Nature de la rémunération brute	Président du conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute (*)	435 000	460 165	338 232	509 913	424 878	75 744

(*) Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature ;

(**) Le conseil d'administration du 23 Août 2024, a décidé la nomination de Mr. Ahmed Aziz Haj en tant que nouveau directeur général Adjoint à partir du 1er septembre 2024, en remplacement de Mr. Maher Ahmed JAIET suite à son départ à la retraite.

Rémunérations servies aux administrateurs :

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Avril 2024. Au titre de l'exercice 2024, la charge correspondante s'élève à 140 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit :

En 2024, un montant de 30 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

II-2- Rémunérations servies aux dirigeants par les sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales :

La rémunération et les avantages accordés au Président du conseil d'administration et au Directeur Général Adjoint de la société Ennakl Automobiles par la filiale « S.T.L.V », au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, sont détaillés comme suit :

	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Ahmed Aziz HAJ ROMDHANE
Nature de la rémunération brute	Président du conseil d'administration de la société mère	Directeur Général Adjoint

Rémunération brute (*)	192 500	309 218
-------------------------------	---------	---------

(*) Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature ;

Par ailleurs, en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 11 avril 2025,

Les co-commissaires aux comptes :

BDO Tunisie

Expert-Partners

**Khaled MNIF
Partner**

**Jamel MEZIOU
Partner**